

LIEU DE TRAVAIL : École de Bellegarde,
Bellegarde, Saskatchewan

DÉBUT DU MANDAT: du 25 août 2020

École de langue première
aujourd'hui...
Francophone
bilingue
pour la vie!

1440, 9^e Avenue Nord
Regina (Saskatchewan)
S4R 8B1
1 877 273-6661
cefsk.ca



ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE

Contrat de remplacement 1.0ETP

DESCRIPTION DU TRAVAIL

Il s'agit d'un poste de remplacement à temps plein de 1,0ÉTP. L'École de Bellegarde est située dans la petite communauté francophone de Bellegarde. Cette belle petite communauté scolaire offre une programmation par excellence de la prématernelle à la douzième année. Si vous aimez relever de nouveaux défis, ce poste est pour vous.

POSTE:

Numéro de référence : 12-2021 Enseignement 1,0ÉTP titulaire de la 5^e et 6^e année et l'enseignement des toutes les matières.

EXIGENCES DES POSTES

- Détenir un Baccalauréat en éducation (obligatoire) avec spécialisation en éducation au niveau primaire/élémentaire, est un atout;
- Posséder une expérience pertinente en enseignement au primaire/élémentaire;
- Une expérience de l'enseignement en milieu minoritaire, un atout ;
- Détenir un Certificat d'enseignement de la Saskatchewan OU être en mesure de l'obtenir (consulter le site Saskatchewan Professional Teachers Regulatory Board): www.sptrb.ca
- Maîtrise du français et une excellente connaissance de l'anglais ;
- Adore travailler avec les élèves ;
- Être en mesure d'adapter les stratégies d'enseignement en fonction des besoins individuels des élèves.

SALAIRE : selon la convention collective du personnel enseignant en vigueur

Veillez nous faire parvenir votre curriculum vitae, en français, ainsi qu'une lettre d'intérêt **avec mention du numéro de référence du poste, au plus tard le 10 juin 2020**, à l'attention de M. Lizotte, Directeur en ressources humaines: recrutement@cefsk.ca

Les demandes reçues après la date de fermeture du concours ne seront pas considérées. Nous remercions tous les candidats et candidates. Nous communiquerons uniquement avec ceux et celles retenus pour une entrevue. Toute personne employée par le CÉF doit fournir un relevé de ses antécédents judiciaires incluant la vérification du secteur vulnérable avant son entrée en fonction.

Conseil
des écoles
fransaskoises

